DATE: 19 sept. 2024
À qui de droit:
Pour:

OBJET: Vérification secteur vulnérable pour bénévole à l'Association de hockey mineur de St-Isidore 2024-2025.

L'Association de hockey mineur de St-Isidore reconnaît et accepte sa responsabilité envers les enfants, les jeunes adultes, les parents, les bénévoles et le personnel impliqués dans son programme et s'engage à respecter la politique suivante pour soutenir la prestation d'une expérience de hockey saine, sûre et saine dans notre communauté.

En raison des postes de confiance inhérents à la prestation d'activités sportives actives et de haute qualité, les bénévoles et les employés devront se soumettre à un processus de sélection basé sur les tâches assignées par l' **Association de hockey mineur de St-Isidore**. Ce processus de sélection comprend une variété de mesures et comprend une vérification du casier judiciaire effectuée tous les 3 ans.

Le filtrage est un processus continu conçu pour identifier toute personne, bénévole ou membre du personnel, qui peut représenter un risque pour les enfants, les jeunes ou d'autres personnes vulnérables dont nous sommes responsables. Le filtrage consiste à isoler les risques liés à des postes de bénévoles spécifiques, puis à établir des méthodes appropriées pour réduire le risque. Le dépistage a lieu avant que quelqu'un ne commence à faire du bénévolat et se poursuit tout au long de son engagement. Cette politique est conforme et complète celle de la politique de dépistage du District 3.

Par conséquent, veuillez noter que cela nécessite une vérification du casier judiciaire et que cette personne va être bénévole pour l'association et une vérification du secteur vulnérable est par la présente requise.

Merci d'avance,

## **Audrey Gervais**

Gestionnaire des risques et de la sécurité de l'Association de hockey mineur de St-Isidore Risksafety@hockeymineurst-isidore.com